

DÉCISION N° 320/20 /MINESEC/CAB du 21 AOUT 2020
portant désignation d'un responsable à titre intérimaire dans les services
déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 ;
Considérant les nécessités de service.

DÉCIDE:

Article 1^{er}.- Est, à compter de la date de signature de la présente décision, nommé intérimaire au poste ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires :

DÉLÉGATION RÉGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD-OUEST

SOUS DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

SERVICE DU BUDGET:

Chef de Service par intérim : Monsieur **EKOSSE Lucas IKOME**, Professeur des Collèges d'Enseignement Général, matricule **510 881-K**, précédemment Comptable matières à la Délégation Régionale des Enseignements Secondaires du Sud-Ouest, en remplacement de Madame **BESONG Diane AGBOR**, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2.- Le Délégué Régional des Enseignements Secondaires du Sud-Ouest est chargée de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 21 AOUT 2020

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,



NALOVA LYONGA, Ph.D